

Syndicat National des Journalistes

Périodiques (FNPS)

Augmentation au 01 octobre 2007

Valeur du point augmentée de : 0,30%

Fonctions	coef.	Salaires
Directeur des rédactions	185	2 333 €
Rédacteur en chef	185	2 332 €
Rédacteur en chef adjoint	160	2 032 €
Chef de service rédactionnel	140	1 785 €
Secrétaire général de la rédaction	140	1 785 €
Premier secrétaire de la rédaction	133	1 705 €
Secrétaire de rédaction unique	133	1 705 €
Premier rédacteur graphiste	133	1 705 €
Chef de rubrique	133	1 705 €
Reporter-photographe	110	1 426 €
Reporter-dessinateur	110	1 426 €
Reporter	110	1 426 €
Secrétaire de rédaction	110	1 426 €
Rewriter	110	1 426 €
Rédacteur-réviseur	110	1 426 €
Rédacteur graphiste	110	1 426 €
Rédacteur unique	105	1 384 €
Rédacteur spécialisé	105	1 384 €
Rédacteur	100	1 367 €
Rédacteur stagiaire		
Deuxième année	95	1 344 €
Première année	90	1 291 €

Indemnité d'appareil photo 52 €

Indemnité pour utilisation d'un appareil personnel à la demande de l'employeur.

FNPS : l'augmentation de 0,3% au 1er octobre résulte d'une décision unilatérale de la partie patronale.